



Le 22 juin 2017

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil municipal se réunira
en séance publique ordinaire
le vendredi 30 juin 2017 à 20 h 00 en mairie**

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu du 24 mai 2017.
3. Compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
4. Désignation des grands électeurs pour les élections sénatoriales
5. Détermination des voiries communales transmises à Saint-Etienne Métropole dans le cadre du transfert de compétence.
6. Autorisation de signer les conventions relatives au dispositif du contrat d'apprentissage avec le CDG 42 et le centre de formation.
7. Convention de partenariat avec la Médiathèque départementale
8. Approbation du règlement de fonctionnement du service crèche/halte-garderie « A petits pas » et du jardin d'enfants « Les petites Galoches » à compter de l'année scolaire 2017-2018.
9. Approbation de la convention de service « Cafpro » à intervenir entre la Caisse d'Allocations Familiales de Saint-Etienne et la commune de Saint-Paul-en-Jarez.
10. Demande de subvention dans le cadre de l'enveloppe de solidarité du Conseil départemental de la Loire, enveloppe voirie, pour les travaux de réfection des chemins ruraux – 2017.
11. Acquisition à intervenir entre la Commune et les consorts Bertholet.
12. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Barobeach.
13. Attribution d'une subvention au centre social pour un projet déposé dans le cadre du contrat de ville.
14. Versement d'une participation au comité de Jumelage pour financer le voyage à Herbertingen.
15. Approbation d'un groupement de commandes avec les communes du Pays du Gier pour vérification périodique des aires de jeux et autres équipements sportifs communaux.
16. Approbation d'un groupement de commande avec les communes du Pays du Gier pour vérification périodique des installations gaz des bâtiments et installations communales.
17. Approbation de la décision modificative n° 3 au budget principal – exercice 2017
18. Modification du tableau des effectifs
19. Questions diverses :

Le Maire,
Pascal MAJONC

